

Traduction spécialisée : cas de la terminologie ferroviaire

Lamia KHELIL

*Institut de Traduction
Université d'Alger 2*

ملخص :

إن عبارة ترجمة تقنية لا توحى إلى كون الترجمة هي التقنية بنفسها، بل أن طبيعة النصوص المترجمة هي التي تحمل صفة التقنية، حيث هي نصوص تنقل معلومات لا يكون المظهر الجمالي فيها هو المظهر الغالب.

هذا لا يعني أن ترجمة هذا النوع من النصوص يقتصر على إيجاد المطابقات واختيار المتوفر منها في المعاجم، ولا يمكننا تسجيل كافة هذه المصطلحات المطابقة في آلات يمكنها تأدية عملية الترجمة ببراعة. حيث يعترف أهل الاختصاص أن هذه النصوص مميزة لأن صعوبة ترجمتها تكمن في المعارف التقنية التي تنقلها.

Les mots clés :

Textes techniques, Traduction technique, Terminologie des chemins de fer,

Nous aborderons dans le présent article une partie de la traduction spécialisée, qui est la traduction technique et notamment la

traduction de la terminologie des chemins de fer du français vers l'arabe. Nous nous intéresserons dans un premier temps au texte technique et à la traduction technique, le premier pour le différencier du texte général, et la traduction technique afin de la situer par rapport à la traduction juridique, la traduction médicale, économique,... etc....

Les textes techniques (TT)

Nous précisons que nous prenons dans notre travail le terme « technique » dans son sens étroit, c'est-à-dire nous nous référons à la première acception que donne *le Trésor de la langue française*: « *qui concerne les applications de la science et de la connaissance scientifique ou théoriques dans les réalisations pratiques, les productions industrielles et économiques...* ». (<http://atilf.atilf.fr.tlf.htm>)

Nous allons donc prendre les textes techniques au sens qu'ils sont souvent la manifestation d'un discours spécialisé résultant de l'intégration de deux faces de la spécialisation qui sont l'aspect thématique et son implémentation pragmatique ou communicationnelle. Purement utilitaires, ils répondent aux besoins en informations d'une certaine catégorie de lecteurs. La catégorisation de ce genre de textes qui repose sur une typologie discursive intéresse directement la traduction.

Les textes techniques sont des textes de spécialité écrits par des spécialistes pour des spécialistes traitant d'un aspect de leur spécialité contrairement aux textes généraux qui sont des textes destinés au grand public.

A ce sujet, A. Hamza affirme que : « *l'expression textes spécialisés nous apparait dès le premier abord pourvu d'acceptions spécifiques liées à une science ou à une discipline à savoir l'objectivisme, la monoréférentialité, l'univocité et la rigueur dans la définition des notions ou des termes caractérisant ce type de discours.* » (1 HAMZA,2004, 39)

Pour notre part, nous définiront le texte technique comme étant un texte dont la finalité est souvent l'apprentissage du fonctionnement d'un dispositif. Il s'agit plus particulièrement d'un ensemble d'instructions et de descriptions mettant en œuvre une série d'actions que le lecteur devra pouvoir accomplir pour atteindre un but comme, par exemple, le maniement d'un objet, ou l'apprentissage d'un procédé particulier.

Cette catégorie de texte a pour principale fonction de transmettre des données objectives à des lecteurs comptant agir dans une sphère extralinguistique. Ils sont donc exprimés dans une langue spécialisée que P. Lerat définit « *comme procédant de « l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées* ». (LERAT, 1995, 212)

Les caractéristiques générales des textes techniques en font un type de texte tout à fait particulier.

En général, nous constatons que le volume de la documentation technique est souvent très important avec la particularité de présenter une grande quantité de graphiques, illustrations et tableaux qui ont tous une part à jouer dans la présentation de l'information technique (Wright, P. et Wilcox, 1978, 129-153). Le critère de qualité majeur d'un document technique est basé sur son efficacité et sa facilité d'utilisation.

Le texte technique est spécifique par la répétition des noms et notions techniques qui se traduit le plus souvent par la rareté des anaphores, une faible utilisation de synonymes ainsi qu'une faible utilisation de pronoms. P. Wright et P. Wilcox (1978,) ont en effet montré que la répétition des termes techniques diminuait le temps nécessaire au traitement cognitif des textes. Dans le même ordre d'idées, les abréviations doivent également être évitées ou du moins, être bien présentées.

Le texte technique est un texte dense de sens, dénotatif et sans aucune portée connotative. Il comporte certaines caractéristiques (CUSIN-BERCHE, 2009, 15) qui le rendent spécifique, nous citerons les plus importantes :

- L'inexistence du sujet parlant, fait confirmant la réputation d'objectivisme dont font preuve les textes techniques.
- Le locuteur et l'interlocuteur sont totalement effacés.
- Les verbes sont à l'infinitif.
- Les verbes sont en début de phrase (forme verbale indifférente à la personne et au temps) Tournures impersonnelles (Il est impératif de...).
- Tournures passives sans agent (ou agent inanimé) :
- Elimination de toute construction syntaxique qui révélerait la présence du rédacteur.

Et enfin si on a recours au présent (intemporel), on a un sujet objectif (le rail sous ballast est d'épaisseur...).

Enfin, on peut dire que le texte technique doit présenter une structure visible de ce dont il traite et l'information doit être structurée en paragraphes correspondant chacun à une même intention du rédacteur, afin de renforcer l'adaptabilité et la modularité du texte.

Les rédacteurs techniques doivent se montrer particulièrement vigilants sur la pertinence de leurs phrases, sur l'homogénéité du texte, sur la typographie et les styles de phrase utilisés.

Souvent on se heurte à l'opacité du discours technique et on se demande si cette difficulté de saisir le sens est du fait de notre ignorance de l'univers référentiel évoqué ou du fait d'un manque de connaissances linguistiques ou au fonctionnement sémantique particulier de ces unités lexicales qui constituent le vocabulaire spécifique. A ce propos L. Guilbert postule que : « *Notre recherche consiste ici [...] à propos des termes techniques et scientifiques, à nous demander s'ils n'ont pas leur manière particulière de signifier* ». (GUILBERT, 1973, 9)

On ne connaît les signifiés des terminologies que dans la mesure où l'on connaît les techniques ou les sciences concernées et non parce qu'on connaît la langue.

Il est impératif d'avoir une connaissance technique antérieure à l'appréhension linguistique. A ce propos, D. Corbin affirme que : « *La prétendue spécificité des lexiques techniques se situe plus dans la spécialisation de la chose désignée que dans celle du mot qui la désigne, dont le sens attesté représente l'actualisation et la spécialisation restrictive arbitraire des propriétés sémantiques prédictibles* ». (CORBIN, 1992, 392)

Enfin, nous citerons une autre particularité du texte technique, ce dernier ne se présente pas comme le produit d'un « auteur ». Il semble bien plutôt émaner directement de la réalité technique, avoir été dicté par une forme de logique universelle, sans avoir transité par une quelconque subjectivité. La plupart des autres textes de spécialité laissent entendre une voix, entrevoir un principe humain à leur origine.

Le discours scientifique, par exemple, qui procède souvent de la démonstration, suit une ligne de pensée logique et déductive qu'il met en avant pour attester sa crédibilité, et manifeste ainsi en tout temps une intentionnalité.

De même, le texte juridique, qui marque son appartenance à une élite par une syntaxe et des tournures archaïsantes, permet à son auteur de se positionner, socialement. Le texte technique, lui, trouve sa force dans sa neutralité et son objectivité. (FONTANET)

La traduction technique

C. Durieux atteste que dans l'expression « traduction technique », ce n'est pas la traduction qui est elle-même technique, mais il s'agit de la traduction de texte de nature technique, (DURIEUX, 1988, 23) ou comme les nomme J. Delisle « *textes pragmatiques, ...servant essentiellement à véhiculer une information et dont l'aspect esthétique n'est pas l'aspect dominant* ». (DELISLE, 1980, 22)

Ce n'est pas pour autant que la traduction de ce genre de texte se limite à la recherche de correspondants que l'on trouve dans les lexiques, autrement on enregistrera tous les équivalents dans des machines qui feraient parfaitement le travail.

Il reconnaît que ces textes sont des textes caractérisés, car la difficulté de leur traduction tient aux connaissances techniques qu'ils véhiculent. La traduction des textes techniques nécessite une démarche particulière, d'abord en raison du contenu technique et ensuite du parce que le langage utilisé est très différent du langage usuel. On retrouve cette difficulté dans tous les domaines de la science et de la technique car comme on l'a déjà mentionné plus haut, les spécialistes utilisent une langue spécialisée pour mieux communiquer.

De nombreux auteurs, notamment Ballard considèrent que « pour traduire un texte de chimie, il faut être chimiste ou avoir étudié la chimie, pour traduire un texte littéraire, il faut être littéraire ou bien connaître la littérature... ». (Ballard, 1995, 14)

Néanmoins, le problème auquel font face les traducteurs n'est pas seulement le vocabulaire technique. J. Delisle affirme qu'en plus de l'obligation de connaissance du vocabulaire technique, il y a l'obligation de connaître les réalités auxquelles renvoie cette terminologie spécialisée, il dit : « *Trop souvent, on a tendance à rendre le processus de la traduction responsable des difficultés qui sont dues à l'ignorance des choses.* » (DELISLE, 1980,25)

Pour remédier en partie à cet état des choses, C. Durieux et C. Bedard préconisent la recherche documentaire. C. Bedard pense que : « *ce que le traducteur technique doit acquérir n'est pas une somme absolue mais une valeur relative, fonction des connaissances qu'il possède déjà, des informations apportées par le texte lui-même et des connaissances que l'auteur du texte original présumait chez ses lecteurs* ». (BEDARD, 1986)

Durieux, quant à elle, postule, qu'avant d'entamer des recherches, il est plus judicieux de lire d'abord le texte original afin de voir de quoi il s'agit et ce qu'il y a lieu de chercher. Plus le contenu du texte est profond, plus la recherche est profonde, mais elle reste tributaire des connaissances antérieures du traducteur lui-même. Plus la somme des connaissances de ce dernier est mince, plus la recherche documentaire doit être approfondie afin d'aboutir à une véritable compréhension.

On s'accorde donc sur le principe de fonctionnement de base de la traduction technique qui concerne la compréhension du texte. Cette compréhension acquise à force de formation et de documentation repose sur une entrée en matière progressive (culture générale, culture générale technique, culture technique spécialisée, compréhension ponctuelle).

Néanmoins, il y a un aspect pédagogique qui facilite le processus de compréhension cité : il s'agit du contact physique et visuel avec l'objet de la traduction. Le dit contact peut être direct (si l'objet est présent) ou indirect (si l'objet est représenté : photos, dessins, schémas, tableaux, diagrammes, plans, symboles). Enfin ces supports nous aident à mieux appréhender des processus, des fonctionnements, des modèles, des instructions, des mesures, des proportions...(Picht, 2002, 275-3052)

Traduction de la terminologie des chemins de fer du français vers l'arabe

L'obstacle le plus difficile à surmonter dans la réalisation d'une bonne traduction technique du français vers l'arabe est le plus souvent d'ordre terminologique. Le domaine ferroviaire est un domaine spécialisé caractérisé par une forte technicité d'où une terminologie regroupant des termes relatifs à des outils, des appareils, des techniques, etc., s'articulant essentiellement autour des principaux métiers ferroviaires: le matériel (roulant et remorqué), la signalisation, les infrastructures (ponts, ouvrages d'art...), l'exploitation (marchandises et voyageurs).

La spécificité de ce vocabulaire exige de tout traducteur du français vers l'arabe : une bonne compétence linguistique et la maîtrise de la terminologie aussi bien dans la langue source que dans la langue cible.

Il convient de remarquer que la terminologie ferroviaire compte un grand nombre de collocations spécialisées, le plus souvent des syntagmes nominaux plus ou moins figés. Dans la transposition de ces collocations du français vers l'arabe, le traducteur ne pourra se satisfaire de simples lexiques ou glossaires,

mais devra nécessairement acquérir une connaissance approfondie des cooccurrences privilégiées spécifiques au domaine. Il devra particulièrement prêter attention aux collocations construites autour des termes les plus fréquents dans les textes ferroviaires, comme, par exemple : le terme **rail** : soudure de rail, rails lourds, long rail soudé... », **Train** : train complet, train à grande vitesse, train rapide, train pendulaire, train talgo etc.

La terminologie ferroviaire est également une terminologie très imagée, cacahouète, champignon, chaudron (locomotive à vapeur), conduite blanche (wagon sans organes de freinage), une main d'Atteleur (poigné pour passer dessous les tampons des wagons), un nez à nez, s'avèrent souvent difficilement transposables du français vers l'arabe : le traducteur doit veiller, d'une part, à rendre correctement le sens original dans la langue d'arrivée et, d'autre part, à forger un équivalent qui conserve les images et produit sur le récepteur du texte cible en arabe un effet comparable à celui engendré le terme original sur le récepteur du texte source.

Pour illustrer ce que nous avons avancé nous citerons un exemple tiré du numéro 98 de la revue des chemins de fer arabes :

1er exemple

Le conférencier passa ensuite en revue des dispositions qu'on devrait adopter dans le domaine de construction et de maintenance **des lignes ferroviaires** et insista sur la nécessité d'utiliser **la fixation élastique des rails et des boulons**, d'employer **des rails lourds et des traverses en béton armé** tout en fixant les spécifications **du ballast** utilisé et ses avantages. (Rapport technique 8^{ème} symposium scientifique de l'UACF Beyrouth, 1998, 17)

La traduction

استعرض المحاضر الإجراءات الواجب اعتمادها في مجال إنشاء و
صيانة الخطوط، و ركز على ضرورة استخدام التثبيت المرن والاعتماد على
القضبان الثقيلة واستخدام الفلنكات الخرسانية ومحددات مواصفات الزلط
المستخدم. ص 17.

On entame l'analyse de cette traduction en partant du principe qui dit qu'il n'y a pas de ressemblance totale entre le texte traduit et le texte original, P. Roda abonde dans ce sens en affirmant qu'il y a très peu de signes équivalents entre deux langues à l'exception que quelques termes techniques utilisés dans un domaine très spécifique (RODA.P, PERGNIER, 1987, 393) comme c'est le cas pour la terminologie des chemins de fer.

On ne va s'intéresser qu'aux termes techniques qui apparaissent dans le texte et leur traduction vers l'arabe :

ترجمة المعجم السككي	الترجمة العربية	المصطلح بالفرنسية
خط حديدي (ص302)	خطوط	Lignes ferroviaires
تثبيت (ص235)	تثبيت مرن	Fixations élastiques
قضيب حديدي (ص410)	(لم تترجم)	Rails
محزقة (ص69)	(لم تترجم)	Boulons
قضبان حديدية (ص410)	قضبان ثقيلة	Rails lourds
عارضة خرسانية (ص40)	فلنكات خرسانية	Traverses en béton armé
زلط / بحص (ص51)	زلط	Ballast

Il semble que le traducteur ait opté pour les équivalents arabes proposés par le lexique ferroviaire à l'exception du terme « traverse » qui est traduit par le terme "فلنكة" terme inhabituel dont l'usage n'est répandu qu'au Soudan au lieu du terme courant en arabe : "العارضة".

Ce terme non usité chez les autres réseaux ferroviaires poserait problème à tout traducteur qui n'est pas très au fait de la partie infrastructures, notamment tous ce qui a trait à la voie

Pour ce qui est des autres termes, et l'ensemble du texte produit en arabe, on peut aisément constater que le traducteur a failli. Il a failli lors qu'il traduit par exemple : « *les fixations élastiques des rails et des boulons* » par : التثبيت المرن .

Un lecteur arabe, non avertit, peut se poser la question :

عن الشيء الذي يخضع إلى عملية "التثبيت المرن"

Ici l'information est tronquée, cette imprécision peut avoir des effets négatifs car elle concerne un terme technique très précis. Il existe d'autres fixations élastiques, et cela prêterait à confusion : fixation élastique pour ventilateur, fixation élastique pour masque chirurgical, fixation élastique pour trampoline...

Le traducteur a préféré ignorer ces deux termes السكك و البراغي très important pour compléter le sens exact de ces fixations, peut être que cela est très évident pour lui , d'où un manque de professionnalisme, car il ne traduit pas pour lui , mais pour les autres, ou il a opéré ainsi simplement par ignorance.

On peut dire que le traducteur, malgré qu'il ait produit un texte équivalent en arabe, il a omis une des caractéristiques du terme ; la précision. De ce fait il prive le technicien arabe d'une précision de taille, que ce dernier devra ou déduire seul si c'est un technicien expérimenté, ou faire sans et se rendre compte après qu'il y a quelque chose qui lui a échappé.

Enfin, avouons que traduire un texte technique du français vers l'arabe quelque soit le domaine qu'il traite n'est pas une sinécure. Face à de nombreux obstacles surtout d'ordre linguistique, le traducteur doit trouver la solution de traduction la plus pertinente qui lui permette de rendre le contenu exact du terme/expression technique à traduire, tout en respectant les caractéristiques de la terminologie univocité, monoréférentialité, maniabilité et facilité de mémorisation.

Bibliographie :

1. BALLARD.M, 1995 *Relations discursives et traduction*, Coll. "étude de la traduction", Lille, P.U.L,
2. BEDARD.C, 1986 *La traduction technique : principes et pratiques*, Ed linguattech, Montréal,
3. CORBIN.D, 1992 *Morphologie dérivationnelle et structure du lexique*, Presses Universitaires de Lille,
4. CUSIN-BERCHE.F, 2009 *Les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris,
5. DELISLE.J, 1980 *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Editions de l'université d'Ottawa,
6. DURIEUX.C, 1988 *Fondement didactique de la traduction technique*, Didier Erudition, Paris,
7. FONTANET.MJL, *La traduction technique : le texte sous l'emprise de l'intertextualité*, in perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Fontanet.pdf
8. GUILBERT.L, 1973 *Les vocabulaires techniques et scientifiques*, Larousse, Paris,
9. HAMZA .A, 2004 *La terminologie entre traduction et bilinguisme*, Journée scientifique de formation et d'animation régionale, Hammamet (Tunisie) 14 Octobre - le Discours spécialisé : cas des prospectus..
10. LERAT.P, 1995 *Les langues spécialisées*, Paris ; PUF,
11. PICHT.H, 2002 « *La représentation des objets et des concepts*», *Panorama actuel de la terminologie*, Gloria Guerrero Ramos-Manuel Fernando Pérez Lagos, Comares, Grenade,
12. WRIGHT. P. et Wilcox, P, 1978 *Following instructions: an exploratory trisection of imperatives*, In, *Studies in the perception of language*, Chichester, NewYork,
13. WRIGHT. P, 1977 *Presenting technical information: a survey of research findings*. *Instructional Science*, 6, 93-134.